

10^{ème} Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du Commerce

(Nairobi, 15 – 18 décembre 2015)

Débat général

Intervention du Cabo Verde

(Le 17 décembre)

Monsieur le Vice-Président,
Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégation,
Mesdames et Messieurs,

Nos premiers mots sont pour exprimer notre satisfaction à l'égard de la tenue en terres africaines de cette Conférence, et adresser nos remerciements et félicitations au Gouvernement du Quénia pour son offre généreuse et l'organisation fort réussie de ce grand évènement.

Puissions-nous nous, le collectif des Membres, nous montrer à notre tour à la hauteur des enjeux du jour.

Dans le fonds, l'impasse dans lequel nous nous trouvons interpelle notre capacité à répondre à la question de savoir quels sont le concept, rôle et responsabilités que nous souhaitons assigner au commerce international et au système multilatéral de commerce. Pourtant, en adoptant l'Agenda du Cycle de Doha notre Organisation semblait s'être orientée avec clarté : le système multilatéral de commerce devait pourvoir des règles de base qui soient équitables pour tous ses acteurs, tout en accordant à ceux qui en ont besoin le traitement spécial et différencié nécessaire à leur insertion profitable dans le système et contribuant à leur développement.

Après Doha, et tel que le témoignent les très importantes conférences internationales eues en 2015, l'alignement de l'activité intergouvernementale sur l'objectif majeur du développement et le bien-être général est une nécessité reconnue et une pratique grandissante. Le commerce ne saurait pas constituer exception, et dans ce contexte l'Agenda de l'OMC qui place le

Developpement au coeur du systeme multilateral de commerce deviant si possible encore plus essentielle.

Toutefois, depuis des années, en particulier depuis 2008, la définition de la mise œuvre de l'Agenda de Doha a vacillé et semble s'estomper. Le compromis atteint lors de la 9^{ème} Conférence à Bali était délicat. Il a traduit une volonté constructive des pays en développement et surtout un vœu de confiance qui n'était pourtant pas unanime dans le groupe. Le Programme de Travail pour la conclusion du cycle de Doha, pièce maitresse du contrat de Bali, reste inachevé, et la substance qui est sur la table pour être récoltée à Nairobi n'est pas de taille. Dans ces circonstances, réussir cette substance, sinon totalement au moins à un degré très élevé, et décider de repartir dans l'après-Nairobi vers la conclusion en bonne cadence du Programme de Travail de Doha, voilà ce qui, à notre avis, pourra définir le succès de la présente Conférence.

Nous sommes conscients des difficultés et oppositions qui menacent la volonté politique de certains. Elles doivent trouver des solutions et non pas offrir l'occasion facile pour justifier que Doha soit jetée par-dessus le bord, implicitement soit-il !

L'Afrique poursuit depuis trop longtemps sa quête du développement. Malgré le signal positif que représente la croissance économique dans le continent, l'Afrique sait qu'elle ne franchira pas un seuil crucial en l'absence de l'industrialisation que ses leaders ont décidé d'entreprendre. Dans ce sens quelques mesures indispensables de traitement spécial et différencié sont sur la table parmi d'importantes autres proposées par le G90. Les Africains misent sur leur acceptation par nos partenaires, comme une condition pour aider à enlever des obstacles à l'industrialisation du continent.

Nous ne saurions pas invoquer ici les discussions en cours sur la question du traitement à accorder aux EPV/SVEs. Cabo Verde, qui a fait partie jusqu'à récemment à la catégorie des PMA, a été gradué de cette catégorie alors qu'il était, et le reste, bien en deçà du seuil de vulnérabilité économique qui, entre autres, définit les PMA. Et néanmoins, l'appui des partenaires du développement du pays a fortement et rapidement diminué du au nouveau

classement. La vérité et le mérite de la spécificité et les besoins particuliers des économies qui sont à la fois petites et vulnérable est ressentie avec parfaite

clarté par Cabo Verde. Il ne ferait a notre avis aucun sens de, sous une logique de « somme zéro », craindre l'assomption d'un appui spécifique aux SVEs, et vouloir garder ces pays dans un quelconque vide de personnalité. Nous restons ainsi confiants que la reponse positive adéquate sera apportee à ce theme de nos discussions.

Pour terminer nous souhaitons adresser aux nouveaux membres, le Liberia et l'Afganistan, nos vœux chaleureux de succes dans leur vie au sein de l'Organisation.

Merci de votre attention